

# **AUTOUR DE NOS ETANGS**



---

**Bulletin Municipal 2025**

---

**ARTHUN**

# Sommaire

- Le Mot du Maire..... 1
- Hommage ..... 2
- Les élus et les agents..... 3
- Budget ..... 4
- Etat Civil..... 5
- Infos utiles ..... 6
- Elections municipales..... 7
- Espèces invasives ..... 8
- Commémorations ..... 9
- Ecole / Cantine ..... 10
- Réalisations et projets..... 12
- Les associations ..... 14
- Fédération des chasseurs..... 18
- Repas des Aînés..... 19
- Si Arthun m'était conté ... ..... 20
- Loire Forez Agglomération ..... 24
- Le Département ..... 25

## MAIRIE D'ARTHUN

### COORDONÉES

30 place du 19 mars 1962

42130 ARTHUN

Tel.: 04 77 24 60 21

[mairie.darthun@wanadoo.fr](mailto:mairie.darthun@wanadoo.fr)

[arthun.fr](http://arthun.fr)



### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h00

Accueil sur rendez-vous en dehors  
des horaires d'ouverture.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce bulletin municipal, par la rédaction d'articles et/ou leurs photos. Merci également aux entreprises qui ont souscrit un encart publicitaire et permis de réaliser cette édition.



Chères arthunoises, chers arthunois,

Comme vous le savez, Jean-Claude GARDE décédé à domicile le 20 octobre 2025, laisse un grand vide pour sa famille, ses proches et le conseil municipal.

Très rapidement, en 15 jours, il fallut trouver un successeur. Je me suis porté volontaire et en même temps que mon élection, le 03 novembre, trois adjoints sur quatre ont été nouvellement élus.

Je peux parler aisément des dossiers de 2025 ayant participé à leur élaboration et surtout à la demande des subventions.

2025 aura été l'année des travaux d'aménagement de la route de Biterne, dans sa traversée du bourg, pour sécuriser les piétons.

Je souhaite vivement que vous respectiez les limitations de vitesse prescrites, que vous portiez attention aux piétons sur ce nouveau trottoir et que vous évitez de stationner sur celui-ci.

L'extension du parking de la salle des fêtes avec l'éclairage par 3 lampadaires solaires ainsi que la plantation en bordure de 7 arbres (*Sophora Japonica*), s'est déroulée en début d'année.

Jean Claude a longuement réfléchi à la bonne utilisation des 2 enveloppes du Fonds de Soutien aux communes de Loire Forez Agglomération 2023–2025 pour avoir une aide financière de 50% dans différents domaines, par exemple : acquisition de matériel pour les secrétaires et les employés communaux pour améliorer leurs conditions de travail, modification du branchement des deux bornes incendies du bourg pour majorer leur débit et renforcer la défense incendie dans ce secteur, et bien d'autres choses qui seront détaillées plus loin.

Jean Claude, toujours à l'écoute de la population, souhaitait la création d'un chemin de petite randonnée à l'intérieur de la commune.

La nouvelle commission randonnée, dont je fais partie propose un circuit de 12,4 km couvrant le bourg, Promozel et surtout le haut d'Arthur.

La numérisation et le balisage de celui-ci avec l'aide de la Fédération Française de Randonnée sera la dernière étape pour l'inclure dans les applications 'Ma Rando' et 'Rendez-vous en Forez'.

Enfin, l'installation d'un city-stade ainsi que d'une aire de jeux pour enfants en face de la salle des fêtes est en attente puisque son autofinancement dépend de la vente des parcelles de l'ancien terrain de foot (4 compromis ont été signés).

Je tenais à remercier le Comité des Fêtes pour ces diverses manifestations qui continuent à avoir beaucoup de succès et qui font vivre le village.

Cette année 2025 nous a permis d'accueillir de nouvelles familles ainsi que l'arrivée de 7 nouveaux nés. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village. J'ai également une profonde pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Je remercie également toute l'équipe municipale qui m'accompagne.

Je vous invite à la cérémonie des voeux qui  
aura lieu le **dimanche 18 janvier 2026**  
**à 11h00 à la salle des fêtes.**

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de  
fin d'année.

Le Maire,

Patrick FOURNEL

# Hommage

Jean-Claude GARDE s'en est allé brutalement à domicile le 20 octobre 2025, quelques jours après une intervention chirurgicale.

Il fut élu Maire de notre commune d'ARTHUN en juillet 2020.

Il était un maire dévoué, proche de ses concitoyens et toujours à leur écoute, il a lancé d'importants projets pendant son mandat :



- En premier lieu, la construction d'un local technique pour les associations en chantier participatif, en n'oubliant pas de remercier chaleureusement les bénévoles impliqués dans ce projet. Ceci a permis de retrouver un lieu de rencontre des habitants, puisque le Comité des fêtes qui a investi ce bâtiment, propose café, pain, croissant tous les dimanches matin. Le Maire allait régulièrement échanger avec ses administrés à cette occasion.
- Création d'un arrêt de bus pour les élèves sur la route des collines avec l'aide de la Région.
- Le chantier le plus marquant est celui de la rénovation de la salle des fêtes qui devenait de plus en plus vieillissante et énergivore. Cette rénovation a concerné la toiture et son désamiantage, l'isolation et également le chauffage avec une originalité, géothermie profonde. Celle-ci permettant également un rafraîchissement de la salle en période estivale.
- Acquisition d'un terrain en face de la salle des fêtes pour l'extension d'un parking et la création d'un espace sport et loisirs multigénérationnel (en cours)
- Installation de deux radars pédagogiques à l'entrée et à la sortie de l'agglomération sur la route D8, classée à grande circulation
- Installation d'une pompe à eau dans le puit Lafont pour améliorer la distribution d'eau aux habitants pendant l'été (remplissage à côté du nouveau local technique).
- Protection des espaces salle des fêtes, tennis, futur City stade et aire de jeux par caméra (en cours d'installation)
- Sécurisation de la RD68 dite route de Biterne dans la partie qui traverse le bourg avec la création d'un trottoir, d'une zone de partage d'une centaine de mètres, une écluse après celle-ci pour limiter la vitesse et protéger les piétons et les cyclistes. Les travaux sont quasi finis et malheureusement M. GARDE ne pourra pas organiser l'inauguration de ce beau projet.
- Projet de chemins de petites randonnées : Les Hauts d'Arthun, en complément du chemin de Biterne déjà existant

Et enfin, il collaborait activement avec la réserve de Biterne et les élèves de l'école pour préserver les espaces naturels et la biodiversité, avec notamment la plantation d'une haie en limite de notre terrain communal du lieu-dit les rameaux et la création d'un jardin en contre bas de la cour de l'école.

Jean-Claude GARDE participait le plus possible aux manifestations organisées par ses collègues élus car il adorait les échanges conviviaux lors des fêtes locales et manquait rarement la conférence des Maires ainsi que le conseil communautaire de Loire Forez Agglomération.

## PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Patrick  
FOURNEL  
Maire

À la suite du décès de M. Jean-Claude GARDE, Maire de la commune, survenu le 20 octobre 2025, le 1er adjoint, M. Gérald GONON, a assuré les fonctions de Maire par intérim, conformément aux dispositions réglementaires, jusqu'à l'élection d'un nouvel exécutif municipal.

Le 3 novembre 2025, le conseil municipal s'est réuni afin de procéder à l'élection du nouveau Maire et de ses adjoints. À l'issue du scrutin, la composition de l'exécutif communal est la suivante :



Jean-Gérard  
MERLE  
1er adjoint



Gérald  
GONON  
2e adjoint



Nelly  
PORTERON  
3e adjoint



Joël  
FLACHAT  
4e adjoint

Par ailleurs, suite aux démissions de Mme Chantal PIGNARD (2024) et de M. Damien PARET (2025), le conseil municipal est désormais composé de 12 élus.



## LE PERSONNEL COMMUNAL : UNE EQUIPE ENGAGEE AU QUOTIDIEN

Au-delà des élus, la vie de la commune repose sur une équipe de terrain investie, polyvalente et proche des habitants. Voici celles et ceux qui assurent, chaque jour, le bon fonctionnement des services municipaux.

Christophe OLIVIER  
Agent technique

Christophe assure l'entretien, la maintenance et la valorisation du patrimoine communal : voirie, espaces verts, et bâtiments... rien ne lui échappe. Il intervient aussi à la cantine du lundi au jeudi, en renfort pour garantir un service fluide et sécurisé.

Élodie MAGAND et Céline BERGER  
Secrétaires Générales de Mairie

Un duo complémentaire pour accompagner les habitants et gérer les affaires communales. Ensemble, elles assurent la coordination administrative essentielle au bon fonctionnement de la collectivité.

Sandrine TISSEUR  
Cantinière

Sandrine accueille les enfants le matin à l'arrivée des bus scolaires. Pendant la pause déjeuner, elle assure le service du repas, l'encadrement et la surveillance des élèves. Elle se charge aussi de l'entretien de la cantine pour offrir aux enfants un espace accueillant.

Solène GUYOT  
Agent polyvalent

Solène assure le nettoyage des bâtiments communaux. Elle est également en charge des états des lieux de la salle des fêtes lors des locations. Elle intervient en renfort à la cantine le vendredi et accompagne les enfants aux bus du soir.



Céline BERGER : en charge de l'accueil du public, de l'urbanisme et de l'état-civil.



Élodie MAGAND : en charge des finances communales, du personnel et du cimetière.

# Budget

## EMPRUNTS 2025



Date début	Date fin	Capital emprunté	Motif	Remboursement Annuel
2012	2032	100 000,00	Travaux école-mairie	8 306,56
2023	2043	200 000,00	ERA	15 192,56
2023	2025	300 000,00	ERA – prêt relais	302 932,94
<b>Total emprunts budget commune</b>		<b>600 000,00</b>	<b>Total annuel</b>	<b>326 432,06</b>

## BUDGET COMMUNAL 2025

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	BUDGET 2025	RECETTES	BUDGET 2025
CHARGES A CARACTERE GENERAL	<b>152 865,92</b>	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	<b>122 621,69</b>	
CHARGES DE PERSONNEL	<b>140 300,00</b>	ATTENUATION DE CHARGES	<b>0,00</b>	
ATTENUATION DE PRODUITS	<b>28 169,77</b>	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	<b>11 602,45</b>	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	<b>20 000,00</b>	PRODUITS DES SERVICES	<b>21 700,00</b>	
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	<b>21 683,45</b>	IMPOTS ET TAXES	<b>6 100,00</b>	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	<b>28 700,00</b>	FISCALITE LOCALE	<b>178 000,00</b>	
INTERETS DES EMPRUNTS	<b>18 000,00</b>	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	<b>59 082,00</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	<b>400,00</b>	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	<b>11 213,00</b>	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	<b>200,00</b>	PRODUITS DE PARTICIPATION	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>410 319,14</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>410 319,14</b>	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	BUDGET 2025	RECETTES	BUDGET 2025
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	<b>11 602,45</b>	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	<b>112 038,49</b>
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	<b>11 958,40</b>	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	<b>20 000,00</b>
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	<b>312 298,42</b>	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO	<b>35 000,00</b>
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<b>9 000,00</b>	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	<b>21 683,45</b>
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	<b>11 602,45</b>	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	<b>11 958,40</b>
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<b>49 200,00</b>	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	<b>122 471,00</b>
	IMMOBILISATIONS EN COURS	<b>268 683,62</b>	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	<b>351 194,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>674 345,35</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>674 345,34</b>

C'est quoi le budget communal?

...et qu'elle utilise pour le quotidien...

C'est l'argent que reçoit la commune grâce aux impôts, à l'Etat, aux services...

...et des projets durables comme :



**Sarl Tisseur**  
TRAUVES AGRICOLES

-Entreprise agréée pour les traitements phytosanitaire

-Tous travaux agricoles du labour à la récolte

Renseignements :

Anthony: 06-59-01-33-82

Christophe: 06-59-01-25-27

sarlisseur@laposte.net



A votre service depuis 47 ans

3573 RD 1089  
42130 STE AGATHE  
LA BOUTERESSE

Tél. **04 77 97 45 85**

[contact@albertservice.fr](mailto:contact@albertservice.fr)

[www.albert-service.fr](http://www.albert-service.fr)

Ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi de 8h à 12h le samedi

## AVIS DE NAISSANCE

<b>PIOTEYRY Marceau</b>	le 11 janvier 2025
<b>DELAHAYE Clémence</b>	le 22 février 2025
<b>RICCO Mina</b>	le 20 mai 2025
<b>LUGNIER Lucas</b>	le 13 juin 2025
<b>FAYE Paul, Antoine</b>	le 28 juin 2025
<b>NOALHAT RIOUFREY Lyam</b>	le 13 octobre 2025
<b>GUILLOT Edan</b>	le 18 novembre 2025



## DECES

<b>BERTHIER Gilles</b>	le 22 décembre 2024
<b>JACQUET Armand</b>	le 6 février 2025
<b>JUBAN Fabien</b>	le 20 mars 2025
<b>DURIS Claude</b>	le 23 mai 2025
<b>PLUVIER Georges</b>	le 13 juin 2025
<b>POYET Albert</b>	le 13 juin 2025
<b>GERIFAUD Ginette</b>	le 8 septembre 2025
<b>GARDE Jean-Claude</b>	le 20 octobre 2025



**AFFUTAGE DU LIGNON**  
AFFUTAGE & MOTOCULTURE

Atelier, réparation et vente de matériel

PUBERT GRIN  
Elec-Mac ECHO STIGA

AFFUTAGE & MOTOCULTURE

04 77 24 09 14

79bis rue de Lyon - BOËN-SUR-LIGNON

PARTICULIERS &  
PROFESSIONNELS

**GUY HOQUET**

12 RUE SAINT JEAN  
42130 BOËN

04 77 24 30 46

boen-sur-lignon.guy-hoquet.com

## SALLE DES FETES

### TARIFS

#### Soirée privée

- \* Habitants / propriétaires : **280 €**
- \* Habitants hors de la commune : **580 €**
- \* Caution salle + ménage : **1 500 € + 400 €**



#### Associations

- \* Associations de la commune : **gratuit** (2x/an)
- \* Au-delà (associations de la commune) : **60 €**
- \* Associations hors commune : **280 € en sem./ 580 € le week-end et jours fériés**
- \* Caution : **300 €**

#### Réunions

- |                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| * Sans cuisine : <b>60 €</b> | Avec cuisine : <b>150 €</b> |
| * Caution : <b>300 €</b>     |                             |

#### CAPACITES ET EQUIPEMENTS

Capacité maximale : **120 debout / 90 assis**  
Cuisine équipée, vaisselle et charges : **incluses**

#### REMISE ET RETOUR DES CLES – ETATS DES LIEUX

Remise des clés : le **vendredi** (13h30 ou 17h00)

Retour des clés : le **lundi à 17h00**

**Règlement consultable sur arthun.fr**

## NUISANCES SONORES : RESTONS VIGILANTS

Pour préserver la tranquillité de tous, rappelons que les bruits excessifs (tondeuses, musique, aboiements...) sont interdits s'ils troubilent le voisinage. Les travaux bruyants sont autorisés :

- **Lundi à vendredi : 8h–12h / 14h–19h30**
- **Samedi : 9h–12h / 15h–19h**
- **Dimanche et jours fériés : 10h–12h**

Merci de respecter ces horaires pour un cadre de vie serein.



## DECHETERIE D'ARTHUN

### HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Fermé le Mercredi**

Horaires modifiables en fonction des conditions météorologiques (canicule, neige ...).  
Fermeture exceptionnelle les jours fériés.

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Depuis juillet 2025, seule la collecte des **bacs gris pucés** est effectuée. C'est une phase test avant la mise en place définitive de la **TEOMi** (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative).

- ➔ Jusqu'à **fin 2025**, vos levées de bac gris pucé seront **comptabilisées**, mais **non facturées**.
- ➔ À partir du **1er janvier 2026**, ce comptage va réellement servir à calculer la part **variable** de la TEOMi.

**Info sur loireforez.fr/déchets**

## RESTEZ INFORMÉS AVEC ARTHUN.FR ET illiwap

Téléchargez l'application **ILLIWAP** et abonnez-vous à la station Commune d'Arthur pour recevoir les notifications en temps réel ou rendez-vous sur le site internet de la commune **arthun.fr**

## FIN DU MARCHE HEBDOMADAIRE... MAIS UNE NOUVEAUTE ARRIVE !

Le marché du lundi après-midi, installé depuis 2015 sur la Place de l'Ancienne Gare, tire sa révérence.

Mais une bonne nouvelle : à partir du **8 janvier 2026**, un camion à pizzas, prendra le relais **tous les 15 jours, les jeudis**, sur la même place. De quoi continuer à se régaler autour de délicieuses pizzas artisanales !



## **Le mode de scrutin change dans les communes de moins de 1000 Habitants ! Nous sommes donc concernés.**

**C'ETAIT AVANT :** : vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

### Aujourd'hui : (Municipales 2026)

Les **listes doivent être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.**

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	MOINS DE 100 HAB.	DE 100 A 499 HAB.	DE 500 A 999 HAB.
<b>EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	7	11	15
NOMBRE DE CANDIDATS PAR LISTE PARITAIRE	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	<b><i>Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats</i></b>

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 6 février 2026

Date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour : 26 février 2026

**BUREAU DE VOTE : SALLE DES FETES**



# Espèces invasives



## PORTRAIT

- Nom scientifique : Aedes albopictus
- Taille : 5 – 10 mm
- Aspect : Corps noir rayé de blanc, ligne blanche sur tête et thorax, rayures blanches sur les pattes arrière
- Lieu de vie : près des habitations, se déplace **dans un rayon de 150 m**
- Lieu de ponte : petites quantités d'eau stagnante
- Reproduction : 200 œufs par femelle en moyenne
- Piqûres : matin, fin d'après-midi et soirée

## LE MOUSTIQUE TIGRE

### VECTEUR DE MALADIES

En cas de contamination, possibilité de transmission

- Dengue, chikungunya, zika

### OBJECTIF

- Limiter sa propagation
- Enjeu de santé publique



### COMMENT ?

- Vider les récipients contenant de l'eau
- Changer l'eau des fleurs (2x par semaine) et vider les coupelles



- Couvrir les bidons et tonneaux
- Ne pas laisser stagner l'eau de pluie



**COUPEZ L'EAU  
AUX  
MOUSTIQUES  
TIGRES !**

## LE FRELON ASIATIQUE

### OBJECTIF PIEGEAGE

- Piéger un maximum de fondatrice au printemps = moins de nids = moins de frelons à l'automne = moins de pression sur les ruchers



### QUAND ?

**Entre MARS et MAI**

- Sortie d'hivernage des fondatrices
- Construction d'un nid de fécondation

**COURANT MAI**

- Les fondatrices restent au nid



**Besoin intense de nourriture sucrée –  
Elles sont vulnérables**



### OU INSTALLER LES PIEGES ?

- Près des fleurs mellifères
- Autour des ruchers
- À proximité des anciens nids
- Près des tas de bois, vieux murs, points d'eau

### RECETTE D'APPAT

- 1/3 bière, 1/3 vin blanc, 1/3 sirop de fruits rouges
- À changer chaque semaine pour rester efficace.



### RECONNAITRE UN NID

- Sphérique ou ovoïde
  - 40 à 80 cm de diamètre, jusqu'à 1 m de haut
  - Orifice étroit sur le côté
  - Localisation : arbres, haies, parfois au sol
- ⚠ Ne jamais détruire un nid soi-même.

### QUI CONTACTER ?

En partenariat avec Loire Forez Agglomération, la destruction des nids de frelons asiatiques est assurée par le Syndicat d'apiculture "L'Abeille du Forez".

Contact : **M. LEVET : 06 31 98 45 36**



**M. GRIOT : 06 81 35 58 31**

Participation financière : 60 € ou 110 € selon la hauteur du nid. (Montant à la charge du bénéficiaire, prise en charge incluse).



La commune d'Arthun a commémoré cette année les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, deux moments forts de mémoire et de recueillement.

Élus, habitants et porte-drapeaux se sont réunis pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Ces instants partagés témoignent de l'attachement de la commune à transmettre l'histoire et à perpétuer le devoir de mémoire au fil des générations.



**LW Mécano**  
Soudure & Création

**Art Garden - Métallerie**  
Portails - Garde-corps  
Pergolas - Verrières intérieures  
Décoape plasma

06 60 34 83 91  
04 77 28 85 39

mail : [lwmecasoudcrea@gmail.com](mailto:lwmecasoudcrea@gmail.com)  
site internet : [www.lwmeconosoudurecreation.fr](http://www.lwmeconosoudurecreation.fr)

**CHARBONNIER Julien**

**COUVERTURE - ZINGUERIE  
CHARPENTE**

Tuiles-Ardoise-Zinc-Cuivre-Joint Debout

A votre service depuis 1983

Domaine Bailly  
42130 Boën sur Lignon

Tel: 04 77 24 68 41  
Port: 06 89 36 69 79  
[julien.charbonnier@orange.fr](mailto:julien.charbonnier@orange.fr)

[www.juliencharbonnier.fr](http://www.juliencharbonnier.fr)

# Ecole



Plusieurs projets seront proposés aux 23 élèves de CP CE1 qui fréquentent l'école cette année.

Ils permettront aux enfants de découvrir et d'apprendre de nombreux choses qui les éveilleront sur le monde et qui enrichiront les compétences travaillées en classe.

En lien avec la réserve de Biterne et la fédération des chasseurs de la Loire, les enfants ont pu se rendre à la maison des étangs afin de faire une pêche aux insectes aquatiques dans la mare pédagogique. Ils ont pu observer l'extraordinaire biodiversité présente et comprendre son importance. Durant la visite, un petit film a été tourné afin d'assurer la promotion des activités proposées par la réserve.

Une jachère fleurie a également été créée à côté de l'école à proximité de la haie plantée l'an dernier. Les enfants y ont installé des hôtels à abeilles solitaires, un abri pour reptiles ainsi qu'un bac à boue pour permettre aux hirondelles de trouver les matériaux nécessaires à l'élaboration de leurs nids. L'inauguration de cet îlot a eu lieu lors de la fête de l'école et fera l'objet d'observations au cours des prochains mois pour suivre son évolution. Grâce à cela, notre école a obtenu le label E3D (école en démarche de développement durable).



Notre classe va s'engager dans le projet « ANTARCTIQUE ». Nous allons suivre le quotidien de chercheurs qui travaillent en ce moment sur ce continent et avec qui nous pourrons échanger.

Les enfants apprendront où se situe cette péninsule, ils comprendront à quelles contraintes sont soumis les hommes qui y vivent, ils découvriront quels animaux peuplent cet endroit mais aussi combien la biodiversité y est unique et fragile. Nous verrons aussi comment travaillent ces scientifiques et à quoi servent leurs recherches.



La lecture a une place prépondérante à l'école où les enfants sont invités à lire et à écouter des histoires afin de côtoyer quotidiennement des œuvres de littérature de jeunesse adaptées à leur niveau. Ils acquièrent ainsi une première culture littéraire dans laquelle figurent des auteurs tels que Mario Ramos, Philippe Corentin, Tomy Ungerer, Claude Boujon, Claude Ponti, Grégoire Solotareff, Geoffroy de Pennart et tant d'autres. Ils développent leur imagination, apprennent des mots nouveaux, se familiarisent avec des tournures de phrases plus riches que celles utilisées à l'oral. Rappelons-nous que faire lire un enfant ce n'est pas remplir un vase mais allumer un feu et qu'un lecteur vit un millier de vies alors que celui qui ne lit pas n'en vit qu'une !

A Arthun, les élèves ont été initiés au golf glissé. Cette activité qui nécessite de l'adresse et de la concentration a été un prétexte à l'apprentissage des mathématiques. En effet, les scores obtenus par les enfants au cours des séances de sport ont servi de support pour la production de problèmes sur lesquels les élèves ont planché... rendant ainsi plus concret cet enseignement.

## LA VIE A LA CANTINE

Chaque midi, une vingtaine d'élèves prend son repas à la cantine. Cela permet de reprendre des forces, mais aussi de découvrir le goût de TOUS les aliments. Grâce à des menus variés et équilibrés, les enfants apprennent aussi le plaisir de manger. Dans une ambiance détendue et une cantine décorée par leurs soins, nos petits sont ravis de se rassembler ici !!



En janvier, Lilian CHARBONNIER, chef de « L'Atelier du cuisinier », notre traiteur, est venu dans notre cantine dans sa tenue de travail (blouse blanche et toque) pour notre plus grand plaisir ! Il a fait découvrir visuellement et tactilement de nombreux fruits et légumes aux enfants, qu'ils ne connaissaient pas forcément. Il leur a aussi expliqué la quantité de sucre que contiennent leurs goûters préférés (Soda, Biscuits...) ; et l'impact de tous nos déchets pour la nature.... Ils ont tous décidé de ne plus manger de compote à boire mais de consommer la compote en pot... Jolie prise de conscience !! Le chef a animé un atelier « cuisine » pendant lequel nos jeunes commis ont cuisiné des Pancakes à base de PEAU DE BANANE !! Une expérience unique et tellement délicieuse !!! Leurs yeux brillaient de bonheur....



De plus, grâce aux 3 poules de notre école, qui se nourrissent des restes de la cantine, en plus de leur ration de grains, NOUS NE FAISONS AUCUN GASPILLAGE ALIMENTAIRE et les enfants adorent les cajoler....

Avec Christophe (Agent technique qui m'aide au service chaque midi) et Solène (le vendredi) nous mettons tout en œuvre pour que la pause méridienne soit un moment agréable. Nos petits sont ravis, nous offrent des dessins qui réchauffent le cœur.

La cantinière : Sandrine



## LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

### \* Agrandissement du parking de la Salle des Fêtes

Réalisé en début d'année par la société MARCON de ST MARTIN LA SAUVETÉ avec un empierrage sur une surface de 73 x 6 m et une finition en pierre 0/31,5 sur une couche de 5 cm.

Financé à 60 % par le Fonds de solidarité du Département.

Il est éclairé par 3 lampadaires solaires et arboré. Le coût des lampadaires et arbres est déduit de l'enveloppe voirie/éclairage public de Loire Forez Agglomération.



### \* Travaux d'aménagement de la route de Biterne

⌚ OBJECTIFS : Sécuriser la route de Biterne dans la traversée du bourg où la circulation à pied est dangereuse. Pourtant de nombreux piétons l'empruntent quotidiennement (écoliers avec leurs parents ou leurs assistantes maternelles, riverains, randonneurs, pèlerins, ...)

#### AMENAGEMENT EFFECTUE

- Création d'un cheminement piétonnier du côté gauche, en descendant, de la place de l'Ancienne Gare jusqu'à la rue Jean de Neufbourg ; recouvert de béton bitumineux grenaillé dans la zone de rencontre, d'ECOSOL par la suite. Les entrées des propriétés des riverains sont également goudronnées.
- Création d'une zone de rencontre de la D8 jusqu'à l'écluse, là où la chaussée est rétrécie par le bâti existant puis zone limitée à 30 km/h jusqu'à la rue du Solat,
- Zone de stationnement à droite juste avant la rue de la Prerbende,
- Reprise évacuation des eaux pluviales (caniveaux béton, pose drain routier, etc...) mélange pierre/terre végétale pour l'infiltration des eaux de pluie,
- Réfection de la bande de roulement par le Département (non facturée),
- Nous avons fait l'économie de l'aménagement paysager mais les riverains ont la liberté de fleurir devant leur propriété et l'employé communal s'occupera du reste de la végétalisation.



## A QUELLE VITESSE ROULER SUR CE TRONÇON DE LA D68 ?

En venant de la D8, entrée directe dans la zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h jusqu'à l'écluse puis à 30 km/h jusqu'à la rue du Solat puis 50 km/h jusqu'à la sortie de l'agglomération.

En venant de Biterne, 50km/h puis 30 km/h de la rue du Solat à l'écluse, entrée dans la zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h jusqu'à la D8.

## STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

Enfin stationner sur un trottoir est une chose interdite par l'article R417-11 du code de la route.

**Le trottoir est l'espace dédié aux piétons**

Ces derniers travaux sont financés à 67 % par le Département et l'Etat (DETR).

## LES PROJETS

### CRÉATION D'UN NOUVEAU CHEMIN DE PETITE RANDONNÉE AU SEIN DE LA COMMUNE

Sur la demande de Jean-Claude GARDE, la nouvelle commission randonnées (4 élus) propose un circuit en boucle de 12,4 km sur les chemins communaux ou ruraux, couvrant le haut d'Arthun, débordant légèrement sur la commune de Bussy-Albieux, couvrant également le Bourg et Promozel. Point de départ, place de l'Ancienne Gare. Nommé « Les Hauts d'Arthun » - balisé B1 en jaune.

Une variante plus courte (2,8 km) empruntant le 1<sup>er</sup> tronçon des Hauts d'Arthun a un retour plus rapide vers le point de départ via la rue de Beauvoir. Nommée « Bourg – Promozel – Bourg » - balisé B2 en jaune.

Le balisage et la numérisation des circuits, avec l'aide de la Fédération Française de la Randonnée pédestre (FFR) seront la dernière étape afin de les inclure dans les applications « Ma rando » et « Rdv en Forez » (LFA).

Nous nous sommes efforcés de mettre en valeur le patrimoine de la commune : église, château de Beauvoir, croix, source, lavoirs, etc... dans les fiches randonnées qui seront disponibles en mairie.

Enfin, des tables détente avec bancs seront à votre disposition pour faire une pause pendant cette balade.

### INSTALLATION D'UN CITY STADE ET D'UNE AIRE DE JEUX EN FACE DE LA SALLE DES FETES

Elle est en attente puisque son autofinancement dépend de la vente de plusieurs parcelles de l'ancien terrain de foot (4 compromis de signés).

En effet, l'Agence Nationale du Sport a refusé notre dossier et les réponses des autres demandes de subvention, Département et Etat (DETR), seront trop tardives pour débuter les travaux début 2026 avant la fin du mandat.

**CRÉPET**  
POMPES FUNÈBRES  
MARBRERIE

- \* Admission toutes chambres funéraires
- \* Souscription contrats obsèques
- \* Reprise gratuite de tous contrats obsèques

327 avenue de la ZI  
STE-AGATHE-LA-BOUTERESSE  
**04 77 76 87 28**

Services joignables  
**24h/24**  
**7j/7**

**ARCHIMBAUD**  
CONSTRUCTION



MAÇONNERIE • CARRELAGE • RÉNOVATION

Zone d'activités Pré Giraud - 42130 BOËN SUR LIGNON  
[archimbaud.construction@wanadoo.fr](mailto:archimbaud.construction@wanadoo.fr) **04 77 24 46 70**

# Les associations

## FNACA

### Bureau

Président : G. GAUMOND

Trésorière : M. VIAL

Secrétaire : G. VIAL

Porte drapeau : M-L. THEVENET et N.

SOUVETON

L'assemblée générale a eu lieu samedi 15 novembre à Bussy. Le président a demandé une minute de silence en souvenir de 4 personnes décédées : J. GRANGE, C. DURRIS, A. POYET, T. GRANGE.



Remise des cartes aux adhérents, la participation de chacun a été prise par le comité de la FNACA. Le bilan financier a été donné par la trésorière. L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié et le traditionnel repas au restaurant de St Sixte.

## CLUB DES JEUNES

Le Club des Jeunes de Bussy-Albieux-Arthun s'est récemment remobilisé avec une belle énergie et de nouvelles ambitions.



En avril dernier, le bureau a été reconstruit, marquant un véritable tournant pour l'association. La présidence est désormais assurée par Kylian Monnet, suppléé par Victor Auberger. La trésorerie est tenue par Ryan Verdaillant, tandis que Sarah Mousse occupe le poste de secrétaire, épaulée par Tom Pontet.

Cette nouvelle équipe a insufflé un dynamisme retrouvé au club, qui a su séduire une vingtaine de jeunes des deux villages. Tous se sont rassemblés autour d'un objectif commun : faire vivre la convivialité et l'esprit de fête à Bussy-Albieux et Arthun.

Le club a également bénéficié d'un formidable soutien de la municipalité, qui a rénové l'ancien local des Boules d'Argent de Bussy. Ce nouvel espace, entièrement rafraîchi, offre désormais aux jeunes un lieu convivial et moderne pour se retrouver et organiser leurs projets.

Un grand merci à la commune pour cette belle attention qui redonne au club un véritable lieu de vie ! Depuis sa relance, le Club des Jeunes n'a pas manqué d'initiatives. Il a participé à la tournée des brioches organisée par le comité, a tenu la restauration rapide du midi et du soir lors de la fête patronale du 15 août, et a mis une ambiance festive tout au long de la journée.

Le 4 octobre dernier, le club a également organisé son bal des jeunes, un événement attendu depuis plusieurs années, qui a marqué le grand retour de la jeunesse sur le devant de la scène locale ! Et l'avenir s'annonce tout aussi prometteur : le club prévoit déjà plusieurs projets à venir tels qu'une vente de brioches, un tournoi de pétanque, une marche conviviale, la reconduction du bal des jeunes et, bien sûr, le maintien de sa participation active au 15 août.

Le Club des Jeunes de Bussy-Albieux-Arthun prouve ainsi que la relève est bien là, motivée, soudée et pleine d'idées pour animer nos villages dans la bonne humeur et la solidarité !

## BOULE ARTHUNOISE



### Tous les vendredis à 16h30

Si une partie de Boule Lyonnaise vous dit, venez vous joindre à nous !

👉 Rejoignez-nous dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

### Le bureau de l'association

- **Président** : Daniel BRITZ
- **Secrétaire** : Olivier FOURNIER
- **Trésorier** : Gabriel MERLE



## COMITE DES FETES

L'année 2025 s'achève doucement et le Comité des fêtes est heureux d'avoir pu élargir ses manifestations grâce notamment à la réouverture de la salle des fêtes. Les propositions qui vous ont été faites durant l'année ont toutes remporté un vif succès. Théâtre et soirée dansante étaient vos attentes, le Comité des Fêtes les a mis à son programme en 2025 et ce fut salle comble et ambiance assurée.

Nous avons bénéficié d'un temps idéal pour la fête de la musique et la brocante ; nous remercions les nombreux bénévoles qui nous soutiennent pour que ces manifestations soient festives et populaires. Concours de belote et marché de Noël avec magicien, de nombreux exposants et dégustations clôturent la saison.

Le local associatif ouvert les dimanches matin d'avril à juillet et de septembre à fin novembre, reste un lieu convivial ; outre la vente de journaux, pain, viennoiseries et boissons, il reste un lieu de rencontres, de discussions et de bonne humeur. Venez nous rendre visite entre 9 H 30 et 12 H 30.

Nous avons une pensée particulière pour Jean Claude GARDE qui a cru en notre équipe, nous a soutenu et ne manquait aucune de nos manifestations.

Notez déjà sur vos agendas :

**Le 8 février 2026** : Théâtre à la salle des fêtes  
réservation jusqu'au 25 janvier (06 73 39 54 41  
ou 06 33 47 78 37)

**Le 12 avril 2026** : Réouverture du local associatif

[lecomitedesfetesarthun@hotmail.com](mailto:lecomitedesfetesarthun@hotmail.com)



## TENNIS CLUB ARTHUN

**Saison 2025:** Pour la saison 2025 l'effectif du tennis club est stable et repose sur une dizaine de personnes.

**Animations 2025 :** Nous avons fait aucune animation pour cette année 2025.  
Nous avons procédé à un nettoyage du terrain de tennis le 29 juin 2025.



### **Tarifs 2025 :**

Couple : **27 Euros**

Adulte : **18 Euros**

Étudiant et enfant de 12 à 18 ans : **12 Euros**

Enfant moins de 12 ans : **5 Euros**

3ème enfant gratuit si carte adulte prise

Ticket horaire : **2 Euros**

Cle : **10 Euros**

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu courant mars 2026,

Le retrait des cartes se fait auprès de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90).

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Olivier JACQUET au 06-73-35-79-91 ou Yves PLANE au 04-77-24-60-90.

# Les associations

## SOU DES ECOLES D'ARTHUN, BUSSY-ALBIEUX ET SAINT-SIXTE

Le Sou des Écoles d'Arthun, Bussy-Albieux et Saint-Sixte est une association loi 1901 qui contribue au financement et à l'organisation des activités proposées aux enfants des trois écoles du RPI. Comme chaque année, l'activité a débuté par l'assemblée générale de septembre, au cours de laquelle un bureau presque entièrement renouvelé a été élu : Antoine Michau (président), Mélanie Picard (trésorière), Catharina Henne (secrétaire), Élodie Planchot (vice-trésorière), Amandine Durand (vice-présidente) et Manon Peyroche (vice-secrétaire).

Le conseil d'administration est composé de Cassandra Nee, Séverine Vermorel, Laurine Montrobert, Mickaël Fournier, Marie Beaumesnil, Simon Bourg et Manon Maira.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui, tout au long de l'année, contribuent au succès de nos manifestations. Grâce à vos gâteaux, pizzas, quiches, crêpes, mais aussi à votre disponibilité et à votre aide précieuse, chaque événement peut être mené à bien.

Depuis la rentrée de septembre 2025, la nouvelle équipe, accompagnée de nombreux parents bénévoles, a déjà organisé la vente de brioches sur les trois communes du RPI ainsi qu'une bourse aux jouets à Saint-Sixte. Pour la fête de Noël nous offrons aux enfants un spectacle. En 2026, d'autres actions viendront s'ajouter : ventes de pizzas et de sirops, tombola, brocante à Bussy-Albieux et fête de l'école de fin d'année.

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, le Sou des Écoles a soutenu de nombreuses activités, sorties et projets pédagogiques. Les financements ont notamment permis l'action « Savoir rouler à vélo », les activités USEP, des séances d'escalade, ainsi qu'une initiation aux arts du cirque. Plusieurs sorties ont pu être réalisées : cinéma, sorties à la Ferme des Délices et au Moulin des Massons, avec la prise en charge des transports. Les élèves ont également participé à un atelier de création de marionnettes et au projet « Ma Terre vue d'ici ». L'association a financé l'achat de calculatrices pour les élèves de CM2.



Nous sommes heureux de contribuer au dynamisme de nos trois communes en renforçant les liens entre citoyens, familles et enfants à travers nos différentes manifestations. Continuons ensemble cette belle aventure.

L'équipe du Sou des Écoles



**BALLET informatique**

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Tél/Fax : 04 77 24 22 38  
18, Place Carnot - 42130 BOËN  
Mail : [balletinformatique@wanadoo.fr](mailto:balletinformatique@wanadoo.fr)

**BigMat SAGRA**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
MENUISERIE - PEINTURE  
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

14 Fb Mollian - Boën 04 77 24 09 25

## LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FDSEA)

Ce syndicat agricole, a pour rôle d'écouter, de rassembler, de représenter et de défendre les intérêts des agriculteurs et du milieu rural. Il est animé par des hommes et des femmes engagés et solidaires.

Le syndicat agricole la FDSEA de la Loire a été constitué le 10 mars 1945 lors d'un congrès à la Bourse du Travail à Saint Etienne. Puis, les statuts et la liste des membres ont été déposés à la mairie de Saint Etienne le 12 avril 1945. Le premier président départemental était un arthunois : Monsieur le Comte de Neufbourg.

De plus, il avait permis l'achat de matériels en commun pour faciliter la vie des paysans de la commune, mais aussi aidé à l'achat groupé d'engrais (scories) et de charbon pour en faire profiter les habitants du village.

Actuellement, le syndicat dispose d'un parc d'une vingtaine de matériels disponibles pour ses adhérents.

A ce jour, nous comptons une quinzaine d'adhérents.

Voici la composition du bureau local :

Président : PEURON Renaud

Vice-président : DURET Jérôme

Trésorier : DURRIS Nicolas (président de l'union cantonale)

Secrétaire : THEVENET Guillaume



*1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne*

L'association locale ADMR Pays d'Urfé intervient sur votre commune.

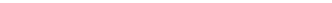
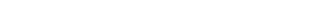
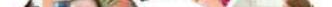
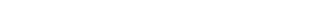
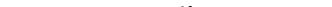
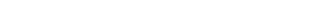
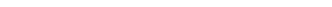
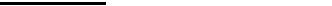
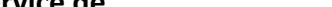
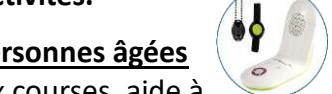
Elle vous apporte un soutien de la naissance à la fin de vie avec ses 4 pôles d'activités.

- Un service d'aide à domicile pour répondre aux besoins du quotidien des personnes âgées ou handicapées (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, à la prise des repas, ...), un service de téléassistance.
- Une aide auprès des familles allocataires CAF ou MSA pour accompagner les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie de courte ou de longue durée pour un membre de la famille, rupture familiale, famille nombreuse ou recomposée, décès d'un parent ou d'un enfant, ...) ou pour de la garde d'enfants à domicile afin de concilier vie familiale et professionnelle.
- Son service **Qualité de Vie** (entretien du logement et du linge) est un service de confort destiné à toute personne désireuse d'être libérée de certaines tâches.

**ADMR Pays d'Urfé – 1658 route Départementale 1089**

**42130 Ste Agathe la Bouteresse**

**04 77 76 00 22 / msboen@fede42.admr.org**



## LA MAISON DES ÉTANGS DU FOREZ : un espace nature à découvrir



Située au cœur de la Réserve de Biterne, la **Maison des Étangs du Forez** propose un lieu d'accueil et de découverte entièrement consacré aux étangs, à la faune et à la flore du territoire. Accessible gratuitement, elle ouvre ses portes **les mercredis et vendredis de 14h à 18h, ainsi que les deux premiers dimanches de chaque mois, du 2 avril à fin octobre.**

longues-vues offre une vue privilégiée sur les étangs et leurs oiseaux.

À l'extérieur, un **sentier de découverte** reste accessible **7 jours sur 7, à toute heure**, permettant à chacun de parcourir la Réserve de Biterne à son rythme et d'utiliser librement les trois observatoires installés autour des étangs. Une **boucle de randonnée balisée** (9 km, ou 7 km en variante) invite également à explorer le patrimoine naturel et rural d'Arthun.

La Maison des Étangs accueille régulièrement des **animations nature, ateliers et visites guidées**, ouvertes aux familles, aux scolaires et aux groupes.

Avec ses paysages paisibles et ses équipements pédagogiques, la Maison des Étangs du Forez est une invitation à la découverte et à la détente, au cœur d'ARTHUN.

## UNE OPERATION CITOYENNE

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire organise tous les ans, en partenariat avec les communes, la fédération de Pêche et les randonneurs, une grande opération de nettoyage de la nature.

Cette année, la neige et le froid se sont invités à notre journée "J'aime la nature propre" le samedi 15 mars dernier !

Malgré la présence et la motivation des bénévoles mobilisés à Arthun, l'opération départementale a été annulé et reporté au samedi 22 mars.

Mais ça n'a pas arrêté les courageux Arthunois car ils ont été plus de 30, adultes et enfants, à répondre présents et à silloner toutes les rues de la commune afin de ramasser les déchets !

Pneus, papiers, mégots, bouteilles et canettes de bière, ficelles... : au total c'est presque 2m3 de déchets qui ont été collecté et remis à la déchèterie.

Un grand merci à tous ces habitants bénévoles et nous vous donnons rendez-vous le **samedi 7 mars 2026** pour la prochaine édition, en espérant que nous soyons encore plus nombreux !



# Repas des Aînés

## Où étaient partis les seniors arthunois ce samedi 18 octobre 2025 ?

À Bussy-Albieux, bien sûr ! C'était le jour du repas offert par la mairie, organisé conjointement par la commission Action sociale d'Arthur et le Comité d'Action Social de Bussy-Albieux. Et oui, une année sur deux, ce moment convivial se déroule dans la commune voisine.

Tout a commencé lorsque la commune d'Arthur a rénové sa salle des fêtes. L'idée est venue de M. Jean-Claude GARDE, qui a sollicité son collègue, le maire de Bussy, afin de maintenir ce rendez-vous malgré les contraintes liées aux travaux.

Depuis, la tradition perdure : le traiteur préfère se déplacer pour plus de 100 convives, ce qui nous permet de bénéficier d'un tarif.

M. GUERPILLON nous avait concocté un excellent repas, apprécié de tous, dans une ambiance ponctuée d'échanges de nouvelles et d'anecdotes de l'année écoulée.

Le banquet est toujours animé par Janine et Marie-Thérèse, qui poussent la chansonnette avec entrain.



## MENU

### Le Cocktail Apéritif

Verre apéritif et Pièces feuilletées

### L'entrée

Finger de Poisson Blanc, bisque de crustacés,  
Fondant aux Olives & légumes.  
Côtes du Forez Blanc - Chardonnay - Clos de Chozeix (42)

### Le Plat

Confit de Porc au miel & citron,  
Râpée aux herbes, crèmeux de pois verts.  
Côtes du Forez Rouge - Gamay - Clos de Chozeix (42)

### L'assiette du Fromager

Assortiment de fromages affinés,  
Faiselle, crème et coulis de fruits rouges

### Le Dessert

Assiette Gourmande

Pain individuel

Café/Thé/Infusion

Eau minérale plate & gazeuse

Vin pétillant

Repas confectionné par la Maison Guerpillon



Et pour celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous cette année, un colis leur sera remis en fin d'année.

**Boulangerie du Château**  
Samuel Granjon - Sophie Houzet

Pâtisseries - Viennoiseries  
 Pains fantaisies - Pains traditionnels

31 Rue de Clermont 42130 Boën-Sur-Lignon  
04 77 24 07 13

**Le Salon**  
0477241996

Coiffeur Styliste Visagiste

13 rue de Lyon 42130 Boën

lesalon.cs@gmail.com

www.planity.com

### ✓ Où le ruisseau l'Onzon prend-t-il sa source ?

C'est une question qui est très souvent posée en mairie et la réponse ne satisfait pas toujours les villageois. En effet, la réponse est complexe, puisque pendant plus de 105 ans, il y avait deux ruisseaux portant le nom ONZON sur la commune. Les eaux de ces cours d'eau proviennent pour les deux « Onzon » du bassin versant Sud-ouest.

### ✓ La signification du nom ONZON :

En France, il y aurait au moins 1/4 d'hydronymes qui ont en terminaison le ...zon ou le ...çon. Ces noms apparaissent en liaison avec des lignes de partage des eaux.

D'après la recherche étymologique se rapprochant de la terminaison ....zon, elle serait de souche grecque tel que le mot horizon où le zon signifie borne en référence à la ceinture (ainsi le zon du mot horizon signifie une ceinture qui borne la zone visible).

### ✓ Sur les traces de L'ONZON :

Entre archives et témoignages, nous allons enfin pouvoir connaître les ruisseaux Onzon dont leurs eaux proviennent de petits affluents, d'eau de ruissellement, parfois de fossés, de trop-plein d'étang.

C'est après avoir consulté d'anciennes cartes topographiques tel que la Carte Cassini<sup>1</sup> (1746-1789), La carte Napoléon (1826), puis celle révisée en 1903 à la demande de la municipalité d'Arthun, une de 1933 et la carte IGN de 2016.

Cependant, il est utile de préciser qu'entre les relevés, il y a eu des modifications. Au cours des siècles, la main de l'homme a maîtrisé l'eau en rassemblant des fossés ou en les déviant pour assainir la plaine qui était très marécageuse à cause de la composition argileuse du sous-sol.

### ✓ D'après la carte CASSINI :

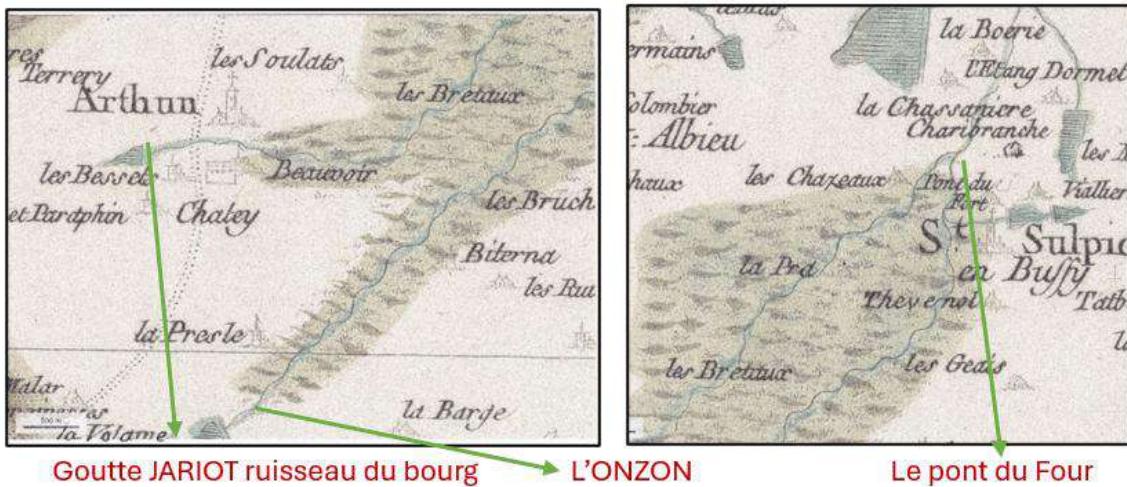
Pour la paroisse d'Arthun seulement deux ruisseaux sont notés :

Le ruisseau du bourg lequel prend sa source dans la Goutte Jariot, il parcourt la plaine pour rejoindre l'Onzon au Pont du Four à Sainte-Foy-Saint-Sulpice.

Le ruisseau de l'Onzon qui lui prend sa source à la Volame, à Mallard sur la commune de Boën, ce sont surtout des eaux de petits ruisseaux du versant sud-ouest. Ensuite, il parcourt les marécages en passant par Biterne ... *La carte de Cassini, ci-dessous, n'indique pas Mallard.*

---

<sup>1</sup> Carte CASSINI : c'est la plus ancienne carte topographique de France à l'échelle 1/86 400, commandée par Louis XV, réalisée de 1756 à 1789 par les cartographes de la famille CASSINI.



✓ D'après la carte de 1826, dite carte Napoléon :

l'Onzon est noté ainsi : *ruisseau ou fossé l'Onzon*.

Il est situé à la Presle, il fait la limite avec Arthun et la commune de Sainte-Agathe-la-Bouteresse.



Sur la carte son tracé se confond (la ligne orange). Puis, il s'écarte pour passer près des étangs, le ruisseau de l'Annet le rejoint, c'est son premier affluent.

C'est à cette période qu'avait été placé des bornes tout au long de son parcours aux entrées de chaque propriétés privées (d'après un témoignage).

✓ D'après la carte de juillet 1903,



Cette carte est une version révisée de la carte de 1826, demandée par la municipalité de l'époque qui avait le projet de créer un chemin de 2750 mètres à ouvrir entièrement à neuf.

D'après la réunion du conseil municipal de février 1903 :

« Ce nouveau chemin irait de la limite de Sainte-Agathe vers le ruisseau de l'Onzon et jusqu'à la limite de Bussy-Albieux. Il passerait le long de l'Onzon, puis à 750 mètres de la croix Durand côté Est traverserait par Lapra et aboutirait vers les étangs qui sont en limite avec Bussy-Albieux... »

Ce projet n'ayant aucun bénéfice pour les villageois est abandonné !



Cependant, cette carte, nous apporte un important renseignement : il y a deux Onzon dont le point de départ du second est sous ce pont qui est situé à la Presle.

Ce ruisseau n'est autre que le prolongement du **ruisseau de Châtel** qui prend sa source au sud-ouest de la Terrière. Il descend la goutte du Châtel, continue son trajet en traversant la D8 « route des Sarments » sous un pont identique à celui de la Presle. Puis, il continue sa course dans une autre goutte, traverse la D3008 où l'on peut voir sa sortie empierrée sur le chemin logeant cette route. Il serpente à travers prés sous les arbres pour passer sous ce pont de la route de la Presle (photo) où il prend le nom de l'Onzon.

D'après la carte de 1903, nous pouvons voir (tracé en bleu) les deux ruisseaux Onzon. Le nouvel ONZON ne rejoignait pas l'Onzon primitif, son parcours se perdait en zone marécageuse.

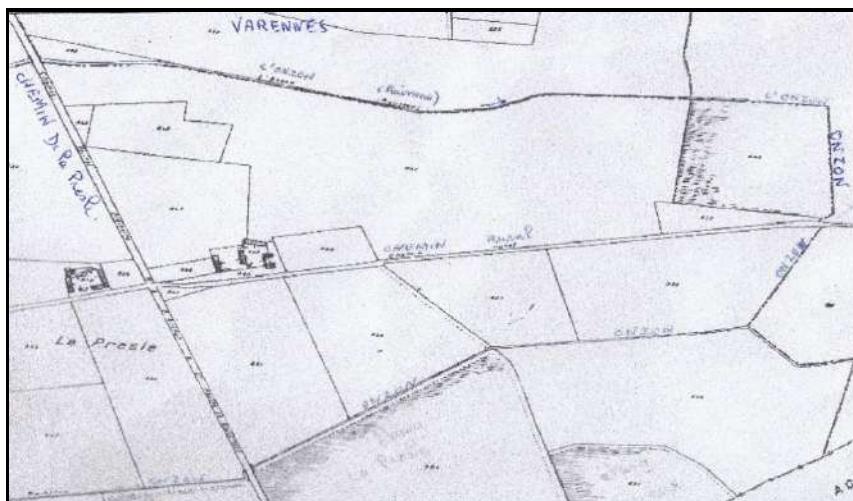


✓ **Carte de 1933 :**

**Les deux ruisseaux ONZON vont se rejoindre pour n'en faire plus qu'un.**

D'après des témoignages, il m'a été confirmé que c'est le Comte Guy de Neufbourg qui aurait conduit le fossé-ruisseau de l'Onzon pour en faire un ruisseau de trop plein pour son étang lorsqu'il s'était lancé dans l'élevage des carpes Royales et pour assainirent ses prairies de Biterne ; ainsi ces eaux enrichissent le premier Onzon.

Carte 1933



Ouvrage réalisé pour l'écoulement des eaux des deux Onzon ; Étang contourné par l'Onzon

Ensemble, ils traversent la route départementale vers Biterne– Rouiard. L'Onzon serpente dans la plaine en continuant par Lapra, à proximité des étangs. Sur son parcours, le ruisseau prend de la vigueur, il passe sous les ponts au lieu-dit Pont du Four à Sainte-Foy-Saint-Sulpice, rejoint les Chantois... Enfin, l'Onzon va rejoindre l'Aix dans une goutte située sur Nervieux appelé « la Brêche », et L'Aix va rejoindre la LOIRE...

✓ **D'après la carte IGN de 2016 :**

Nous n'avons plus qu'un ONZON.

L'Onzon primitif a tout bonnement perdu son identité ! Il ne figure plus sur les cartes **IGN** (*Institut national de l'information géographique et forestière*).

C'est à l'occasion d'une mise à jour du réseau hydrographique national réalisée en 2015 que certains cours d'eau, même ceux dotés d'un nom, ont été déclassés

Fin

Vos DEMARCHEs EN LIGNE ET DES ATELIERS NUMERIQUES PRES DE CHEZ VOUS AVEC FRANCE SERVICES



## Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Loire Forez agglomération maille son territoire avec 4 France services pour aider les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : France titre, les finances publiques, France travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA... Situées à Boën-sur-Lignon, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château et une antenne multisites (Sury-le-Comtal, Verrières-en-Forez et Chalmazel-Jeansagnière), elles offrent un accompagnement personnalisé de proximité avec des professionnels formés. Vous pourrez ainsi accéder à vos espaces personnels en ligne (en autonomie ou accompagné), faire vos déclarations, actualiser vos dossiers, numériser/scanner des documents, des justificatifs, imprimer ....

## Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques : création d'une adresse e-mail, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, découverte des sites partenaires...

En complément des démarches administratives, nos France services vous proposent également des programmes d'ateliers numériques collectifs et gratuits (sur inscription) et des rendez-vous destinés à prendre en main les outils numériques à votre rythme et selon votre niveau. Notez également qu'une permanence du centre des impôts se tient chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 8h30 à 16h, au France services de St-Bonnet-le-Château, pour répondre à toutes les questions concernant la fiscalité.

Informations à retrouver sur le site [www.loireforez.fr/services-au-quotidien/france-services](http://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/france-services).

**FRANCE SERVICES  
À BOËN-SUR-LIGNON**

17 rue de Roanne  
04 77 97 72 48 - mfs.boen@loireforez.fr

**Horaires**

• Lundi :	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
• Mardi :	9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
• Mercredi :	9h - 12h30
• Jeudi :	9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
• Vendredi :	9h - 12h30

Plus d'informations sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

**FROMAGERIE  
L'ARTISON**

06 84 05 45 73  
[bartholin.vincent42@gmail.com](mailto:bartholin.vincent42@gmail.com)  
La presle 42130 ARTHUN

**VENTE DIRECTE BIO  
VIANDE BOVINE  
STEAKS HACHES D'OSCAR**

Domaine des Grands Prés  
1054 route de Biterne  
42130 ARTHUN

Tel : 0477246298  
[www.domainedesgrandspres-bio.com](http://www.domainedesgrandspres-bio.com)

## ARTHUN ACCUEILLE LA REUNION DES MAIRES DU CANTON DE BOEN-SUR-LIGNON

C'est la salle des fêtes d'Arthun qui a été choisie par les Conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon, Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE, pour réunir cette année les maires du canton.

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, une minute de silence a été observée en hommage à Jean-Claude GARDE, décédé fin octobre. Tous garderont en mémoire l'image d'un maire impliqué, à la personnalité attachante. Patrick FOURNEL a pris la parole, avec beaucoup d'émotion, pour évoquer les réalisations de la commune qui avaient été portées par Jean-Claude GARDE et l'ensemble de l'équipe municipale.



Cette réunion annuelle est l'occasion, pour les conseillers départementaux, de faire le point sur les actions du Département en général et plus particulièrement en direction des communes. L'ensemble des dispositifs d'aides aux communes a été listé (aides financières à l'investissement, soutien à l'ingénierie, accompagnement des projets structurants et dispositifs spécifiques destinés aux petites communes rurales).

C'est devant une assemblée bien fournie où la quasi-totalité des 48 communes était représentée, qu'il a été rappelé les difficultés financières auxquelles le Département était confronté.

Les dépenses sociales explosent et les recettes s'effondrent. Jamais le Département n'a connu une telle tension budgétaire.

Les élus départementaux ont souligné l'incompressibilité de la plupart des charges en matière d'aide sociale, puisqu'elles découlent de directives nationales, comme notamment l'augmentation du RSA.

Pour autant, les conseillers départementaux ont exprimé leur souhait de poursuivre les aides en direction des communes et des associations. Les maires l'ont d'ailleurs souligné, sans le Département leurs projets ne pourraient pas voir le jour. Le Département reste aujourd'hui encore un partenaire de tout premier plan.

Cette réunion est aussi l'occasion d'échanger sur les problèmes rencontrés par les communes et de partager leurs expériences. Le Sénateur Pierre-Jean ROCHELLE est venu clore les débats et évoquer la situation nationale. Les Conseillers départementaux ont chaleureusement remercié l'équipe d'Arthun pour l'excellent accueil qui leur a été réservé.



# Calendrier 2026

Ramassage des Ordures Ménagères et du Tri Sélectif

**ZONE A**

Besançon, Bourdeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers



**CHANGEMENT D'HORAIRE DE COLLECTE !**

A PARTIR DU 1ER JANVIER, NOUVEAU CRÉNEAU DE RAMASSAGE  
DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI : LUNDI APRÈS-MIDI  
MERCI DE SORTIR VOS BACS LE LUNDI AVANT 12H  
POUR GARANTIR LEUR RAMASSAGE.

janv. 2026	févr. 2026	mars 2026	avr. 2026	mai 2026	juin 2026	août 2026	sept. 2026	oct. 2026	nov. 2026	déc. 2026
1 J	1 D	1 M	1 M	1 V	1 L	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 V	2 L	2 M	2 L	2 S	2 J	2 M	2 V	2 L	2 L	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 J	3 S	3 M	3 J	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 M	4 S	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 S	7 D	7 M	7 J	7 M	7 V	7 L	7 S	7 L
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 M
9 V	9 L	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 M	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 L	12 S	12 J
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 S	14 L
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 M
16 V	16 L	16 L	16 S	16 J	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 S
20 M	20 V	20 V	20 S	20 M	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 M	25 S	25 L	25 M	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M
26 L	26 J	26 M	26 D	26 V	26 M	26 D	26 S	26 M	26 L	26 S
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 M	27 D	27 M	27 V	27 D
28 S	28 M	28 M	28 D	28 M	28 J	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 J	29 M	29 M	29 L	29 M	29 V	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 L	30 J	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 M
31 S	31 M	31 D	31 V	31 L	31 S	31 V	31 L	31 S	31 J	31 J
<b>2026</b>	<b>01 janv. 2026</b>	<b>06 avr. 2026</b>	<b>01 mai 2026</b>	<b>08 mai 2026</b>	<b>14 mai 2026</b>	<b>25 mai 2026</b>	<b>14 juil. 2026</b>	<b>25 mai 2026</b>	<b>11 nov. 2026</b>	<b>25 déc. 2026</b>
Jours fériés	Premier de l'An	Lundi de Pâques	Fête du travail	Victoire 1945	lundi de Pentecôte	Fête Nationale	Assomption	La Toussaint	Armistice de 1918	Noël